

PAR COURRIEL

Québec, le 10 novembre 2020

Monsieur François Lafrenière
Vice-président
Minerai de Fer Québec
FLafreniere@MineraiFerQuebec.com

**Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des
stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ1.2 – Questions complémentaires**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici **le 12 novembre à 9 h** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

1. Veuillez fournir les études environnementales et techniques en lien avec la rupture de digue du 24 mai 2011 au lac Bloom.
2. Veuillez nous indiquer les mesures entreprises depuis cet événement pour éviter qu'une telle situation se reproduise. La référence à ces événements se retrouve dans le DA7.2 ainsi qu'aux pages web suivantes :
www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/urgence.asp?dossier=7110-09-11-97035

www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/application-lois-environnementales/notifications/bloom-lake-general-partner-infractions.html
3. Veuillez fournir sur un même graphique les données montrant depuis 2008, et sur une base annuelle, les volumes en mètres cubes de déversements accidentels de liquides et de sols à traiter en présentant les trois courbes suivantes :
 - Huile et diesel ;
 - Volume de sols à traiter ou à envoyer dans un lieu d'enfouissement approprié ;
 - Eaux usées (incluant celle avec de la matière en suspension et des eaux rouges).
4. Veuillez fournir une image à haute résolution de la figure 2-11 du PR3.1 (2014), p. 3-49.
5. Combien de temps faudra-t-il pour que la fosse se remplisse après la fin des opérations minières?
6. Pour le secteur prévu pour la halde à stériles, l'étude hydrogéologique (PR5.7, Annexe 10, p. 70) souligne les points suivants :
 - « L'information recueillie dans le secteur Sud était insuffisante pour permettre la calibration du modèle numérique de ce secteur »;
 - « Les résultats des simulations du secteur Sud ne sont valables que pour la coupe A-A' et ne prennent pas en considération l'écoulement tridimensionnel des eaux souterraines ».

– 6.1: Comment comptez-vous réduire les incertitudes dans le secteur sud pour être en mesure d'évaluer l'impact sur les eaux souterraines dans la portion du lac Daigle et la portion est du lac Mogridge ainsi que pour les secteurs intermédiaires?

– 6.2 : Est-ce que le taux d'infiltration sous le bassin sud est considéré comme étant le même que celui sous la halde à stérile (PR5.7, Annexe 10)? Expliquez votre réponse.
7. À la page 3 du document DA6.2, il est indiqué que la fosse ouest pourrait être disponible en 2033, soit seulement 5 ans après le début prévu du début de l'utilisation du secteur HPA-nord. Est-ce que l'utilisation de la fosse ouest dès 2033 permettrait de réduire l'utilisation du secteur de la halde HPA-nord et si oui, de combien?
8. Veuillez fournir deux images lidar à haute résolution (format JPEG, en teintes de gris) du secteur du bail minier et incluant les secteurs des lacs Daigle et Mogridge dont une sans traitement (données brutes, c'est-à-dire sans enlèvement de la végétation et des infrastructures) et l'autre avec la végétation enlevée. Indiquez le nombre de pixels au mètre carré utilisé pour les levés lidar.